

COMPARAISON

Critères de classification

Action de pointe

Action prometteuse

Action émergente

Action singulière

EVALUATION



L'action a été évaluée dans le cadre de recherches de haut niveau (p. ex. à l'aide de méthodes d'évaluation appropriées et rigoureuses, ou par une publication dans une revue scientifiques).

L'action a été évaluée à l'aide d'études (p. ex. dans le cadre d'une étude pilote).

La pratique a fait l'objet de commentaires personnels ou d'observations informelles ou son évaluation formelle est en cours.

Aucune évaluation ou observation informelle n'a été effectuée.

EFFETS



Les résultats démontrent constamment que cette action génère des effets positifs.

Les résultats démontrent constamment que cette action génère des effets positifs.

Les résultats commencent à être observés et indiquent que cette action peut avoir des effets positifs

Aucun résultat n'a été observé ou aucune indication ne peut être déduite sur les effets positifs que l'action engendre sur la santé

REPRODUCTIBILITE



L'action a cours dans de nombreux autres établissements

L'action a été déployée dans au moins un autre établissement

L'action n'a été mise en œuvre que dans un établissement, mais théoriquement, elle pourrait s'appliquer à d'autres établissements.

La pratique n'a été mise en œuvre ailleurs ; elle ne peut pas, ou très difficilement, s'appliquer en dehors de son cadre d'origine

TRANSFERABILITE



Les résultats ont été observés dans plusieurs autres établissements.

Les mêmes résultats ont été constatés dans au moins un autre établissement

Des résultats similaires n'ont pas encore été observés ailleurs, mais pourraient, théoriquement, être constatés dans d'autres établissements

Aucun résultat ou des résultats différents ont été obtenus par cette action en dehors de son cadre d'origine